

Compte-rendu du CT du 16 septembre 2014

**Sécurité & protection
sociales : la CGT appelle à
la grève le 16 octobre 2014**

La Sécurité Sociale, créée en 1945, dans un pays en ruine, fut conçue par le Conseil National de la Résistance comme un système universel, démocratique, dirigé par des représentants élus des assurés sociaux, accessible à tous et qui sécurise suivant le principe : chacun paye selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Qui pourrait nous faire croire qu'aujourd'hui ce système n'est plus viable ?

Les 4 branches de la Sécurité Sociale : maladie, vieillesse, accidents du travail, famille, sont financées par nos cotisations. Depuis leur création, elles n'ont cessé d'être attaquées par le patronat. Les cotisations sont la part socialisée de notre salaire ; les exonérations de cotisations accordées au patronat sont donc un vol d'une partie de notre salaire.

Mis en place par le gouvernement, en réponse aux exigences du patronat, le pacte de responsabilité qui veut amputer de près de 30 milliards le budget de la Sécurité Sociale, la réforme des rythmes scolaires, les lois Péresse-Fioraso restructurant l'enseignement supérieur et la recherche, la réforme de la formation professionnelle, la réforme territoriale s'attaquent d'une manière catastrophique, au prétexte de la crise, aux fondements même de notre protection sociale, aux services publics et à leurs valeurs fondatrices de justice et de solidarité.

Pour contrer toutes ces attaques, la FERC-CGT appelle l'ensemble des salariés actifs et retraités de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des CROUS, de la recherche, de la formation, de la culture et du milieu associatif, à faire grève le 16 octobre 2014 et à participer aux manifestations du 30 septembre avec les retraités et du 16 octobre avec tous les salariés public-privé :

- Pour défendre et reconquérir la Sécurité Sociale,
- Pour obtenir de nouveaux droits en matière de perte d'autonomie et de sécurité sociale professionnelle,
- Pour le retrait du pacte de responsabilité.

Pour la Sécurité sociale
+ de salaires
+ d'emplois
C'EST VITAL
16 octobre 2014

1. Bilan social

La direction précise que ce document n'est pas complet, et que tous les éléments soulevés par les organisations syndicales seront pris en compte pour le prochain bilan social.

Afin de ne pas passer la matinée à détailler tous les points, la direction propose aux organisations syndicales de faire remonter toutes les remarques à la DRH.

Les organisations syndicales seront conviées à la prochaine réunion de préparation du bilan social 2014, en janvier 2015.

Vote : Unanimité

2. Action sociale

Réservation de berceaux

Un accord entre l'université et une crèche d'entreprise à Luminy nouvellement créée, prévoit la réservation de 5 places en crèche pour 2015. 10 places sont budgétisées pour 2015, pour répondre à une situation identique, sur un autre campus

La CGT demande s'il est prévu de se rapprocher d'autres organismes sur d'autres campus et comment seront sélectionnés les 5 familles.

La direction précise que dans le cadre du plan campus à Aix, la création d'une crèche est prévue. Pour les autres campus, des appels d'offre seront lancés.

Une fois les marchés passés, les critères de priorité seront définis par le SCASC

La directrice du SCASC rajoute qu'il y a aussi des places réservées pour les personnels via la SRIAS (Section régionale interministérielle d'action sociale).

Vote : Unanimité

Bons achats naissances

Le SCASC prévoit de verser 50 € sous forme de bons d'achats, pour toute naissance, sans conditions de ressource.

La CGT intervient pour faire remarquer que les adoptions ne sont pas prises en compte dans cette proposition.

La direction prend acte et rajoutera le cas de l'adoption.

Commentaire CGT : Pour nous, il ne s'agit pas d'une politique sociale, mais ressemble plutôt à une forme de récompense visant à valoriser une politique nataliste, d'autant qu'elle est distribuée sans conditions de ressource. (voir explication en fin d'article)

Vote :

Contre 4 (2 CGT, 2 FSU)
Abstention 1 (CFDT)
Pour 5 (3 UNSA, 1 FO, 1 Auto.)

Allocation d'accompagnement aux temps d'activités périscolaires (TAP)

Proposition d'une allocation de un euro par jour et par enfant scolarisé dans le primaire (180 € maximum par enfant par an), sous condition de ressources.

Vote : Unanimité

3. Questions diverses CGT

Personnel ANT sur contrat LRU, dans la même situation que les éligibles Sauvadet, mais qui ne le sont pas, de fait.

Il avait été dit en groupe de travail, puis en CT, que ces personnels seraient pris en considération pour leur devenir professionnel, après le temps de la réorganisation. Qu'envisage l'université pour ces personnels et à quel moment les concertations seront-elle entamées sur ce sujet ?

Réponse : Ce ne sera qu'après la fin du processus Sauvadet que la situation de ces personnels sera examinée.

• Mutation interne

Désormais l'avis du chef de service d'origine est redevenu obligatoire pour une mutation en interne au fil de l'eau. Nous souhaitons revenir sur cette règle à potentiel bloquant. Comment faire quand un chef refuse de lâcher son agent, surtout quand il n'est pas sûr de trouver quelqu'un en remplacement ? Cela peut créer un certain malaise pour l'agent et le service, où personne n'est gagnant. Quel recours peuvent avoir les agents dans ces cas-là ?

Réponse : Il faut laisser le temps à cette procédure de faire ses preuves. Et après trois refus de mutation, l'agent peut saisir la DRH. La direction dit que de toute façon, il n'y a eu pour l'instant aucun avis défavorable d'un supérieur hiérarchique

Commentaire CGT : La CGT reste à votre écoute si vous rencontrez des problèmes dans le cadre d'une mobilité empêchée.

• Statut des élus

Sur le statut de l'élu, validé au CA du 22 juillet, «l'Université d'Aix Marseille accorde un volume horaire de décharges supplémentaire de l'ordre de deux ETP par an, soit 3214 heures». S'en suit le mode de répartition. Pourriez-vous nous communiquer le résultat de ces calculs, à savoir la répartition de ces heures selon les organisations syndicales ?

Réponse : la répartition des heures par organisation syndicale est en cours de calcul.

Commentaire CGT : Ces moyens devant être effectifs à la rentrée 2014, l'université fait l'économie d'heures de décharges syndicales en repoussant la mise en application

• CROUS

Le prix d'un repas à cette année augmenté de 25 centimes pour les personnels, quelles que soient leurs subventions. Cette augmentation pèse d'autant plus lourd sur les bas salaires. Est-il prévu un réaménagement de l'aide de l'université concernant la restauration ?

Réponse : La subvention du SCASC pour les repas sera révisée lors du budget 2015

4. Autres questions diverses

Il a été réaffirmé que tous les agents avaient le choix entre les deux régimes hebdomadaires (37h30 et 39h10). Les chefs de service ont reçu une note à cet effet le 3 septembre.

Remarque CGT : Nous avons constaté que dans certains services, le régime horaire était imposé, nous demandons aux agents de bien vouloir nous signaler si leur chef de service leur interdit ce choix.

La CGT et les bébés d'AMU

Le vote de la CGT lors du dernier Comité Technique contre la proposition faite par le Président au nom du SCASC d'attribuer, quel que soit le revenu, un chèque cadeau de 50€ pour chaque naissance, a suscité des discussions et des critiques aussi bien parmi le personnel qu'au sein de l'université, et même au sein de la CGT !

Il est vrai que, dans le contexte actuel, si ce vote est compris comme un refus de contribuer aux dépenses générées par l'arrivée d'un enfant, il est légitime de s'en étonner. Nous devons nous en expliquer.

En effet la CGT a voté favorablement (et avec enthousiasme) à la décision visant à faciliter l'accès aux crèches et a approuvé la décision de contribuer financièrement, sous condition de ressources, à la prise en charge des frais occasionnés par l'aménagement des horaires à l'école. Nous sommes favorables à l'accroissement des aides sous conditions de ressources et nous souhaitons que toutes les aides y soient conditionnées. Le chèque de 50€ est attribué sans condition de ressource et nous n'avons pas refusé une contribution financière, mais nous avons demandé que cette somme globale vienne compléter les aides sociales aux familles de faibles revenus. Cela a été aussi la position de la FSU on aura aussi noté que la CFDT s'est abstenue montrant aussi son refus d'approuver cette mesure. Nous soutenons une politique de compensation sociale en même temps que nous revendiquons une revalorisation du pouvoir d'achat. Telle qu'elle a été présentée, la proposition du chèque sans condition est une forme de célébration de la naissance mais ce n'est pas une politique sociale.

Pour l'heure, évidemment le débat reste ouvert, mais la décision de l'université sur ce sujet comme sur bien d'autre a été prise, la politique sociale sera amputée du budget pour un soutien à la naissance du bébé.

D'accord, pas d'accord, bien entendu nous n'avons pas le dernier mot, c'est vous qui avez la parole !

Élections 2014 : ne laissez pas le ministère vous priver de voix

La FERC CGT et ses organisations l'avaient déjà dénoncé en 2011 quand de nombreux salariés n'avaient pas pu exprimer leur voix : la mise en place du vote électronique pour les élections professionnelles dans le champ de l'Éducation Nationale est un véritable déni de démocratie !

Pour l'avenir de la démocratie sociale de notre pays, malgré l'enjeu que représente le vote, qui aura lieu dès le 27 novembre prochain, la participation, déjà en forte baisse en 2011, ne sera très vraisemblablement pas à la hauteur. La faute en incombe entièrement aux modalités de vote choisies par le ministère, au retard de l'administration dans son organisation et aux dysfonctionnements qui se multiplient.

Tout au long des nombreuses concertations mises en place pour organiser les prochaines élections professionnelles, la

FERC CGT et ses organisations ont alerté le ministère des problèmes qui allaient subvenir, sans obtenir de réponses. Aujourd'hui le constat est alarmant :

- L'ouverture de l'espace électeur le 22 septembre est un échec. De nombreux salariés n'ont pas reçu la notification de cette ouverture pour ouvrir leur compte.
- Quand les salariés ont été avertis et ont tenté de créer leur mot de passe électeur, le mail de confirmation ne leur est pas parvenu. Dans le meilleur des cas, il a fallu qu'ils s'y reprennent à plusieurs reprises pour avoir enfin accès à leur « espace électeur ». Si la situation n'est pas très vite rétablie, la conséquence sera inévitablement la démotivation des salariés à participer aux élections professionnelles.

- Il n'y a toujours pas de liste électorale globale pour le MESR et on constate au niveau des établissements des approximations qui pourraient nuire à la sincérité du scrutin. Au niveau du MEN, les listes ne sont toujours pas à jour : les collègues mutés mais surtout les non titulaires seront sans doute des milliers à ne pas être pris en compte et donc à ne pas pouvoir voter.
- L'obligation de passer par la boîte professionnelle académique «ac...», est un véritable obstacle pour les personnels du supérieur, des CROUS ou du ministère de la Jeunesse et des Sports appelés à voter électroniquement pour les seules élections aux Commissions Administratives Paritaires. En effet, beaucoup d'entre eux ne la connaissent pas et ne l'ont jamais

activée.

- Les conditions de dépôt des candidatures sur CANDELEC ne sont, à ce jour, toujours pas certifiées et les candidatures prises en compte.

L'ensemble de ces difficultés, dénoncées depuis des mois, sont inacceptables tout comme les difficultés de dialogue durant les séances de préparation de ce scrutin.

La FERC CGT exige que toutes les garanties soient apportées pour que l'ensemble des problèmes techniques soient résolus dans les plus brefs délais. Le ministère doit garantir que l'ensemble des personnels titulaires et non titulaires pourront voter en temps et en heure.

<http://www.ferc-sup.cgt.fr/site/#fragment-slidertop-3>

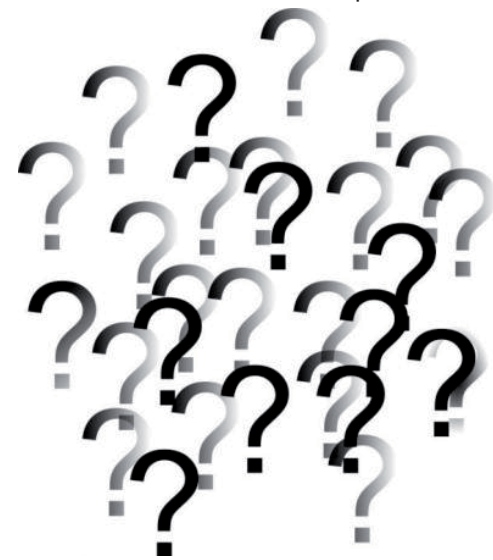
LE MYSTÈRE DES «1000 POSTES FIORASO»

Le mystère s'accroît sur les fameux «1.000» postes en plus chaque année pour les Universités, dont «la moitié d'enseignants-chercheurs» a de nouveau précisé Geneviève Fioraso devant les journalistes convoqués hier après-midi au ministère. «1.000 postes» qui découlent des promesses de campagne du Président François Hollande.

Quel mystère ? Celui des chiffres «réels d'universitaires à mettre devant des étudiants réels», s'énervait un peu Marc Neveu, co-secrétaire général du Snesup-FSU, lors d'un point de presse jeudi matin.

Le discours de la Secrétaire d'Etat, quelques heures après, se fait flou. Elle annonce aux journalistes «plus 1200 postes équivalents temps plein dans les Universités entre 2009 et 2013». Et réaffirme que les 1.000 postes auraient été créés en 2014. Sauf que les chiffres avancés par le Snesup ne

confirment pas. Ce syndicat affirme en effet: «Alors qu'en 2011, l'autorisation d'ouverture était de 3.613 postes d'enseignants-chercheurs, celle-ci n'est plus que 2.847 en 2014 (- 21%). De plus, de 2011 à 2013, ce sont 2.080 postes autorisés qui n'ont pas été ouverts au recrutement et pourvus !».



AFFLUX D'ÉTUDIANTS ?

L'ennui, c'est que le nombre d'étudiants, lui, ne diminue pas. La secrétaire d'Etat a annoncé une quasi-stagnation du nombre d'inscrits en première année de licence lors de sa conférence de rentrée universitaire, tenue avec Najat Vallaud-Belkacem. Il y a là aussi un mystère. En effet, d'après de premières données recueillies auprès de 25 Universités, le Snesup annonce des hausses vives dans la plupart d'entre elles, en particulier en sciences et technologies (+ 20 % à Grenoble, + 27 % à Dijon, de + 20 à + 30% à Nantes), et en Sciences Humaines et Sociales (+ 4 % en Droit et Sciences Economiques à Limoges, + 20 % en Economie et + 34 % en AES à Bordeaux).

Une hausse prise d'abord comme une «bonne nouvelle», se réjouit Claudine Kahane, astrophysicienne à Grenoble et co-secrétaire générale du syndicat. Mais qui suppose des

moyens d'accueil — enseignants et locaux — qui ne sont pas toujours au rendez-vous. En outre, l'aspiration de postes par les nouvelles structures de gouvernance (les COMUE, les «équipes présidentielles» qui s'étoffent, la gabegie de com' générée par les appels d'offres IDEX) et par les nouvelles fonctions administratives des Universités, aggrave le déficit de postes en situation d'enseignement réel.

Source : <http://sciences.blogs.liberation.fr/home/2014/09/le-myst%C3%A8re-des-1000-postes-fioraso.html>

Les brèves

IUT: Ca suffit !!!

Les enseignants de statut 2nd degré de l'IUT se sont mis en mouvement au sujet de leur service et du taux de paiement des heures complémentaires. Ce mouvement intervient suite à la décision de la Direction de l'IUT d'imposer à ces enseignants de placer dans leur service le maximum de TD et de Cours et donc de placer le maximum d'heures de TP dans les HC et de les payer 2/3 le prix de l'heure de TD.

<http://www.cgt-universite-aix-marseille.fr/2014/10/ca-suffit.html>

Élections professionnelles du 04 Décembre 2014

Un numéro spéciale élection de la Cégète vous a été distribué il y a

quelques semaines, un autre est en préparation pour vous aider à ne pas vous perdre dans ce labyrinthe électoral.

«Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat» (GIPA) 2014

La CGT Fonction publique vous transmet un calculateur de la GIPA qui sera perçue en 2014, qui permet de savoir si on y a droit et combien on aurait dû toucher réellement pour compenser la perte de pouvoir d'achat.

Sont joints le décret comportant les règles de la GIPA 2014 et l'arrêté 2014, ainsi que le décret de 2008 pour rappel...

A signaler que l'exclusion en 2010 des contractuels et des agents n'étant pas à l'indice terminal de leur grade

n'est pas reconduite depuis 2011.

lien pour avoir accès au calculateur <http://www.ugff.cgt.fr/spip.php?article4322>

Réussite en Licence : notre université est-elle la meilleure ?

Le secrétariat d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la recherche a publié, pour la deuxième année consécutive, le classement des taux de réussite en Licence des étudiants. En trio de tête : l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Université d'Angers et le Centre Universitaire Jean-François Champollion... l'université d'Aix-Marseille n'est que 51ème !!!

<http://www.cgt-universite-aix-marseille.fr/2014/09/reussite-en-licence-notre-universite-est-elle-la-meilleure.html>

Jeudi 16 Octobre Journée nationale d'action interprofessionnelle pour la reconquête de la Sécurité sociale

La CGT appelle les salariés une journée nationale de mobilisations coordonnées en amont de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2015 (PLFSS) par l'Assemblée nationale.

**RDV au vieux port à 10h30
le 16 octobre 2014**



Une force
à vos côtés